

PV Réunion fonctionnelle du Comité Administratif (CA) du samedi 27 mai 2017

Une réunion fonctionnelle du CA a eu lieu le samedi 27 mai 2017 lors du rassemblement annuel de l'association.

Étaient présentes les personnes physiques suivantes :

- M ^{elle} Élisée PFENDER-DELUBAC	Présidente
- M. Michel PIERREL	Vice-président
- M ^{me} Marie-Laure CASTILLON	Trésorière
- M. Patrice CHABOT	Secrétaire
- M. Christophe RABIN	Co-responsable de la région Nord
- M. Pierre GARNIER	Co-responsable de la région Nord
- M. Yoann CASTILLON	Responsable de la région Sud-Est
- M. Jean-Pascal FERRAND	Responsable de la région Sud-Ouest

Ont été excusés :

- M. Maxime VERON	<i>webmaster</i>
- M. Vincent LAHAYE	<i>webmaster adjoint</i>

La séance a débuté à 17h00 pour être clôturée à 18h30.

1/ Gestion des problèmes liés aux adhérents :

Les problèmes liés aux adhérents doivent en premier lieu être gérés par le responsable de région concerné. Toute suite éventuelle à donner sera traitée au niveau du vice-président.

Validé à l'unanimité

2/ Règlement intérieur (RI) :

Le retour au principe d'une élection triennale pour la présidence de l'association a été évoqué.

Validé à l'unanimité

Il a également été décidé à l'unanimité que le RI ne serait plus modifié dans les années à venir.

3/ Trésorerie :

Un *satisfecit* de l'ensemble du CA a été décerné à M^{me} Marie-Laure Castillon pour son travail de trésorière. L'entière confiance du CA lui est acquise sans réserve.

4/ Administration du forum :

Un effort sera fait au niveau de l'administration du forum afin de permettre aux membres de s'exprimer en toute liberté.

Néanmoins, les publications allant à l'encontre des valeurs de l'association seront modérées par les administrateurs.

5/ Monsieur Vincent Lahaye :

Les activités professionnelles de M. Lahaye ne lui permettant pas d'assurer ses fonctions au sein de l'association, son statut a été remis en question.

Par sept voix pour et une abstention, il a été décidé de son éviction de son poste de *webmaster adjoint*, entraînant la perte de ses droits d'administration des outils informatiques liés à l'association.

Son siège au sein du CA est également révoqué.

Son statut de membre de droit n'est en aucun cas remis en question.

6/ Internationale 2018 :

Le camping retenu nous ayant signifié son refus de nous accueillir malgré le contrat moral passé avec lui, une solution de remplacement va être étudiée par le CA dans les jours qui viennent.

7/ Élection au poste de président de l'association :

Cette élection ayant été prévue à l'issue de la présente réunion du CA, la question de la continuité du CA en fonction du résultat de ladite élection a été soulevée par M. Pierre Garnier.

L'ensemble des membres, à l'exception de M^{elle} Élisée Pfender-Delubac, a indiqué se maintenir dans ses fonctions.

Le cas échéant, M^{elle} Élisée Pfender-Delubac a indiqué avoir besoin de réflexion pour accepter ou non un poste à responsabilité au sein de l'association.

Les postes de co-responsable de la région Nord ou de responsable des relations internationales ont été évoqués

Toujours en fonction du résultat de l'élection, M. Christophe Rabin a accepté l'éventualité de se retrouver seul au poste de responsable de la région Nord.

Le dossier administratif relatif à l'association a été rassemblé pour une éventuelle succession.

NOTA BENE : Cette élection fait l'objet d'un PV particulier.

Le secrétaire,
M. Patrice Chabot

